

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° I-CF694

présenté par

Mme Lardet, Mme Bureau-Bonnard, Mme Degois, M. Testé, M. Daniel, Mme Trisse et
Mme Pascale Boyer

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.